

Raid des Appalaches Desjardins 2003

Règlements et sécurité

Le Raid des Appalaches Desjardins a adopté cette année de nouvelles règles auxquelles tous les compétiteurs et participants devront adhérer. Il n'y a pas de changements majeurs mais plusieurs clarifications ont été apportées dans le but de simplifier le processus de logistique et de présenter un événement sportif avec des standards justes et équitables pour tous les compétiteurs et participants.

Tous les participants et compétiteurs recevront une copie de ces règlements. Nous vous prions d'en prendre connaissance afin de profiter au maximum de l'événement. Leur ignorance ne peut être acceptée comme défense lors d'une infraction ou la perte d'un privilège.

Le Comité technique du Raid des Appalaches Desjardins a la responsabilité d'assurer que tous les aspects techniques du Raid s'orientent dans un processus d'amélioration continue.

LES RÈGLEMENTS DU RAID DES APPALACHES DESJARDINS ONT POUR OBJETS DE :

1. garantir une atmosphère d'esprit sportif et d'équité;
2. assurer la sécurité et la protection;
3. mettre l'accent sur l'ingéniosité et sur le talent sans limiter excessivement la liberté d'action des compétiteurs;
4. renforcer le principe que le Raid est une épreuve individuelle et encourager la performance et l'initiative individuelles et d'équipe;
5. pénaliser les compétiteurs qui tentent de gagner injustement un avantage

CONDUITE DES PARTICIPANTS ET COMPÉTITEURS

Le Raid des Appalaches Desjardins impliquent beaucoup de compétiteurs. Les tactiques de course font partie de l'interaction entre les compétiteurs donc les compétiteurs doivent :

1. Faire preuve en tout temps d'esprit sportif;
2. Être responsable de leur sécurité et de celle des autres;
3. Connaître et appliquer les règlements du Raid;
4. Respecter la réglementation de la sécurité routière et les instructions des officiels de course;
5. Traiter les autres athlètes, officiels, bénévoles et spectateurs avec courtoisie et respect;
6. Éviter toute forme d'agressivité verbale;
7. S'ils violent consciemment un règlement, rapporter l'infraction aux officiels de course et, si nécessaire, se retirer aussitôt de l'épreuve;

SANTÉ

Les triathlons, duathlons et autres épreuves multisports sont exigeants. Afin de participer à ces épreuves, les compétiteurs doivent être en excellente condition physique, la santé et le bien-être étant d'importance primordiale.

Les limites de temps pour les différents segments de kayak/canot, vélo et course ou marche rapide, ainsi que le temps total alloué pour terminer l'épreuve, seront déterminés par le délégué technique du chronomètre.

Pour participer au Raid des Appalaches Desjardins, le participant doit :

- posséder l'âge requis ou avoir obtenu une autorisation en fonction de l'épreuve ;
- remplir le formulaire d'inscription fourni par l'organisateur ;
- acquitter les frais d'inscription ;
- signer le formulaire d'engagement, si on lui demande ou une autre preuve d'identité ;

Avant le départ, une brève réunion aura lieu entre le comité organisateur et les participants afin d'informer ces derniers des règles particulières à l'événement, les consignes de sécurité et rappeler certains des présents règlements.

Le responsable de l'événement précisera les particularités ex. : ravitaillements, postes de secours, circulation routière, etc. Les concurrents doivent se présenter à cette réunion.

DISCIPLINE DES COMPÉTITEURS

Tout manquement aux règlements de compétition peut entraîner un avertissement, une disqualification ou une expulsion. Avant de participer à l'épreuve, les participants signeront le formulaire de dégageant de responsabilité qui dégage les organisateurs, les bénévoles, les commanditaires et les partenaires du Raid de toute responsabilité à leur égard.

AVERTISSEMENT

Le but d'un avertissement est de signaler à un compétiteur qu'une infraction est sur le point d'être commise et a pour but de promouvoir une attitude de saine compétition.

L'officiel donnera un avertissement en :

Utilisant un sifflet ou un avertisseur sonore, et/ou en montrant un drapeau jaune, ou en appelant le numéro de l'athlète et en criant " STOP "ou"ARRÊTEZ".

Un avertissement peut être donné lorsqu'un participant involontairement enfreint un règlement ;

un officiel croit qu'une infraction est sur le point d'être commise;

Lorsqu'on lui montre un drapeau jaune, le compétiteur doit s'arrêter de façon sécuritaire et suivre les directives de l'officiel. S'il est à vélo, l'athlète s'arrête de façon sécuritaire.

DISQUALIFICATION

Une disqualification est la sanction donnée suite à une infraction à un règlement.

Un compétiteur peut finir la course même si l'officiel le disqualifie. Un compétiteur peut être disqualifié pour l'une ou l'autre des infractions suivantes:

1. défaut de suivre le parcours prescrit ;
2. utilisation d'un langage injurieux ou comportement grossier envers un officiel ou attitude antisportive (possibilité aussi de suspension);
3. empêcher, attaquer, bloquer faire interférence à l'avance d'un autre compétiteur;
4. aide reçue d'une personne autre qu'un officiel de la course ou s'il accepte de l'aide d'un véhicule qui lui donne un avantage;
5. ne pas porter le dossard (non altéré) fourni par le comité organisateur, de la bonne manière: pendant toute l'étape de vélo, ce numéro doit être porté à l'avant, sur la poitrine et sur le vélo. Pendant toute l'étape de course à pied, le numéro doit être porté à l'avant, sur la poitrine;
6. utilisation d'équipement non autorisé pour se procurer un avantage ou qui peut être dangereux pour les autres ;
7. infractions aux règles de la sécurité routière ;

RÈGLEMENTS EN CANOT ET KAYAK

1. La longueur des canots ne doit pas dépasser 17 pieds. Il n'y a pas de restriction sur la forme et sur la largeur des embarcations.
2. Pour la compétition en kayak, les compétiteurs doivent utiliser une pagaie double comme seul source de propulsion et doivent être assis dans le kayak. Il est permis d'utiliser les pieds pour actionner une gouverne.
3. Pour la compétition en canot « duo », les compétiteurs doivent obligatoirement utiliser un pagaie simple comme seul source de propulsion et doivent être assis dans le canot. Toute autre forme de pagaie ou fixation pour rame n'est acceptée.

4. Un compétiteur peut s'arrêter sur l'eau ou se reposer en s'appuyant à un objet inanimé, tel qu'une bouée ou un bateau stationnaire.
5. En cas d'urgence, un compétiteur doit lever un bras au-dessus de sa tête demandant ainsi du secours. La veste de sécurité nautique est obligatoire.

ÉQUIPEMENTS INTERDITS

- Systèmes de propulsion artificielle, c'est-à-dire bateau à moteur, véhicule motorisé, etc;
- Pagaie double en canot duo
- Fixation pour rame en canot et kayak

RÈGLEMENTS EN VÉLO

Les athlètes ne doivent pas bloquer la route aux autres athlètes;

Un compétiteur doit respecter les règlements de la sécurité routière;

Si, de l'avis des officiels, un concurrent semble présenter un danger pour lui-même ou pour un autre compétiteur, il est passible d'être disqualifié et d'être retiré immédiatement de la course;

Il est interdit de rouler à vélo torse nu;

ÉQUIPEMENT

Les vélos doivent respecter les dimensions suivantes :

- mesurer au maximum deux (2) mètres de longueur et soixante-quinze (75) centimètres.
- la roue avant peut avoir un diamètre différent de la roue arrière mais elle doit être à rayons. La roue arrière peut être recouverte;
- les roues ne peuvent contenir de mécanisme capable de les accélérer ;

RAID DES APPALACHES DESJARDINS

- les bouts du guidon doivent être bouchés, les boyaux collés, le jeu de direction bien serré et les roues alignées correctement.
- chaque roue doit être munie d'un frein fonctionnel.
- les vélos non conventionnels ou muni d'équipement inhabituel sont interdits à moins d'une approbation préalable du Raid.
- le port du casque de vélo est obligatoire à l'étape de vélo.
- la jugulaire du casque doit être adéquatement attachée dès que le compétiteur retire son vélo de son support et jusqu'à ce qu'il la remise à la fin de l'étape de vélo.
- l'utilisation de tous les genres de pédales est permise.

ÉQUIPEMENT INTERDIT :

Les casques d'écoute ou les écouteurs;
Contenants en verre;

RÈGLEMENTS EN COURSE À PIED OU MARCHÉ RAPIDE

- Un compétiteur peut courir ou marcher ;
- Il est interdit aux compétiteurs de courir torse nu;
- Les compétiteurs ont la responsabilité de respecter le parcours.
- Un compétiteur est réputé avoir terminé l'épreuve lorsque une partie quelconque de son tronc, sans compter la tête, le cou, les épaules, les bras, les hanches, ou les jambes, est atteint la ligne perpendiculaire s'étendant du bord avant de la ligne d'arrivée ;
- Tout compétiteur qui, de l'avis des officiels, semble présenter un danger pour lui-même ou pour les autres peut être expulsé de l'épreuve.

ÉQUIPEMENT INTERDIT

Casques d'écoute ou écouteurs.
Contenants en verre.

RÈGLEMENTS EN ZONE DE TRANSITION

La jugulaire du casque doit être attachée adéquatement dès que
Le compétiteur retire son vélo de son support et jusqu'à ce qu'il le remise
à la fin de l'étape du vélo.

Le compétiteur ne peut utiliser que le support à vélo qui lui est désigné et
doit y ranger son vélo.

Aucun compétiteur ne peut gêner la progression d'un autre participant
dans la zone de transition.

Un compétiteur ne peut agir de manière à gêner ou à faire obstacle à
l'équipement d'un autre athlète dans la zone de transition.

Les compétiteurs doivent monter et descendre du vélo à l'endroit ou à la
ligne désignée.

Il est interdit de rouler sur son vélo dans la zone de transition.

PRIX ET BOURSES

Les bourses seront réparties de façon égale entre les hommes et les
femmes ;

OFFICIELS

Les officiels sont responsables de la conduite de l'épreuve. Ils doivent
s'assurer que l'épreuve se déroule en conformité avec les règles du Raid
des Appalaches Desjardins ;

COMITÉ ORGANISATEUR

Information sur l'épreuve ; les informations suivantes doivent être
fournies :

- la description du parcours, des zones de transition, des lignes de
départ et d'arrivée, des postes de ravitaillement, et de toutes
caractéristiques particulières du parcours ;

RAID DES APPALACHES DESJARDINS

- les catégories de compétition telles qu'établis par les règlements du Raid des Appalaches Desjardins ;
- les temps d'arrivée global seront établis en consultation avec le délégué technique ;
- renseignements sur les voyages et l'hébergement local ;
- La réunion pré-course : on doit fournir les informations suivantes : les cartes du parcours, y compris les dangers, les risques, les postes de ravitaillement et des premiers soins:
- les procédures d'inscription la journée de l'épreuve ;
- les procédures de départ et le signal de départ ;

Généralités : Chaque épreuve est unique.

Les parcours ne sont jamais identiques à cause des différences de distance, de terrain, de climat, etc. Pour cette raison le Raid des Appalaches Desjardins peut admettre certaines exceptions en ce qui a trait aux règlements de la course.

Des exceptions aux règles de course sont admises en tenant compte avant tout de la sécurité des athlètes. Toute demande de modification des règlements doit être soumise par écrit au comité technique du Raid des Appalaches Desjardins.

Si, en cas de circonstances particulières, c'est-à-dire la force de la nature, on doit modifier les règles de course, le jour même de l'épreuve, le comité organisateur avisera tous les compétiteurs.

RAID DES APPALACHES DESJARDINS

Le comité organisateur vous souhaite un bon Raid des Appalaches.

Parc régional des Appalaches
21, routes des Chutes
Sainte-Lucie-de-Beauregard (Québec)
G0R 3L0

Téléphone : (418) 223-3423 extérieur:1-877-827-3423

Télécopieur : (418) 223-3422

parcappalaches@globetrotter.net

www.parcappalaches.com